

Division du premier degré

Coordonnateur/coordonnatrice du réseau d'éducation prioritaire Rouget de Lisle

Circonscription : Eurométropole Nord

Libellé du poste : Coordonnateur/coordonnatrice du REP Rouget de Lisle (Schiltigheim et Strasbourg)

Implantation : Collège Rouget de Lisle - Schiltigheim

Le Réseau d'Education Prioritaire Rouget de Lisle à Schiltigheim comprend le collège du même nom, l'école primaire Rosa Parks (Schiltigheim) et les écoles élémentaire et maternelle Schwilgué (Strasbourg). Le comité de pilotage du réseau est composé de la Principale, des IEN, de l'IA-IPR-référent, du coordonnateur/coordonnatrice et des directions des écoles.

1. Définition du poste et des missions :

Le coordonnateur/coordonnatrice du REP exerce son activité sous la responsabilité conjointe de la Principale du collège Leclerc et des IEN des circonscriptions Eurométropole Nord et Strasbourg 2+Privé. Ses missions s'exercent essentiellement au niveau académique, départemental et au local (circonscription et réseau) et à trois niveaux :

a) Missions en lien avec le pilotage du réseau :

- Identifier les besoins des élèves, pour contribuer au diagnostic, à l'élaboration et à l'évaluation du projet de réseau, en s'appuyant notamment sur l'analyse et l'exploitation des évaluations nationales (du CP à la 2de) ;
- Accompagner la préparation, la mise en œuvre et le suivi du programme d'actions inscrites dans le projet du réseau ;
- Contribuer à l'analyse du tableau de bord du réseau, à l'aide des outils académiques et départementaux, en lien avec les formateurs de l'éducation prioritaire de l'EAFC ;
- Participer à l'élaboration de l'offre de formation des personnels du réseau et en évaluer les effets ;
- S'engager dans l'organisation des temps de concertation des équipes pédagogiques ;
- Assister aux formations locales et académiques liées au projet de réseau et aux dispositifs de l'Éducation prioritaire ;
- Préparer les comités de pilotage du réseau, avec les pilotes, y participer et rédiger les comptes rendus ;
- Apporter un appui aux directeurs et chefs d'établissement dans le pilotage stratégique des écoles et collèges en lien avec les IEN et les IA IPR référents, co-pilotes du réseau.

b) Missions pédagogiques

- Contribuer à la continuité pédagogique et éducative du cycle 1 au cycle 4 en favorisant les liaisons et la mise en cohérence des démarches pédagogiques au sein du réseau ;
- Aider les équipes pédagogiques à concevoir et réaliser des projets concourant à la réussite des élèves et les évaluer ;
- Dans la continuité des concertations et des formations organisées dans le réseau, impulser la transformation des pratiques pédagogiques, accompagné des formateurs académiques et de l'équipe de circonscription ;
- Assurer une veille documentaire pédagogique officielle et la diffuser ;
- Contribuer à l'enrichissement et au rayonnement du centre de ressources académique en relayant les actions et initiatives pertinentes ;
- Encourager l'innovation pédagogique au sein du réseau en lien avec les équipes de la CARDIE ;
- Contribuer au renforcement de l'alliance éducative avec les partenaires et les familles ;
- Participer aux temps de concertation et aux différentes instances pédagogiques des écoles et établissements du réseau ;
- Suivre les dispositifs mis en place dans les réseaux, veiller à leur cohérence et contribuer à leur évaluation (Contrat de ville, Cité éducative, PRE, CLAS, OEPRE ...).

c) Missions institutionnelles, organisationnelles et administratives

- Participer aux réunions institutionnelles organisées à l'échelon de l'académie et du département ;
- Lorsque le réseau y est intégré, contribuer à la préparation des réunions de l'équipe restreinte de la cité éducative ;
- Assurer le secrétariat des instances de pilotage et diffuser les comptes rendus ;
- Par délégation des pilotes, représenter le réseau dans les instances partenariales ;
- Relayer les décisions initiées par le comité de pilotage et le conseil-école collègue auprès des équipes enseignantes et en assurer le suivi ;

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- Capacité à représenter avec clarté et loyauté l'Education Nationale
- Capacité d'organisation et d'analyse
- Engagement professionnel propice à impulser et accompagner les projets mis en œuvre au sein du réseau
- Capacité d'adaptation aux personnes et aux évolutions du système éducatif
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute et du travail en équipe
- Compétences en informatique : traitement de texte, tableur...
- Disponibilité et autonomie

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Le candidat sera entendu par une commission
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI
 - Indemnité REP

Contacts pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Eurométropole Nord	téléphone : 03 88 69 93 40 - ien.eurometropole.nord@ac-strasbourg.fr
IEN Strasbourg 2+Privé	téléphone : 03 88 45 92 43 - ien.strasbourg-2-prive@ac-strasbourg.fr
Principale du collège Rouget de Lisle	téléphone : 03 88 33 60 79 - ce.0670066H@ac-strasbourg.fr